



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : AGREGATION EXTERNE

Section : PHILOSOPHIE

Session : 2020

Rapport de jury présenté par :

Isabelle PARIENTE-BUTTERLIN

Présidente du jury

Les rapports de jury sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

SOMMAIRE

COMPOSITION DU JURY	4
PRÉAMBULE	5
ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	7
Composition de philosophie sans programme.....	7
Données concernant l'épreuve.....	7
Données statistiques.....	7
Sujet.....	7
Rapport d'épreuve.....	7
Composition de philosophie sur programme.....	13
Données concernant l'épreuve.....	13
Données statistiques.....	13
Sujet.....	13
Rapport d'épreuve.....	13
Épreuve d'histoire de la philosophie.....	19
Données concernant l'épreuve.....	19
Données statistiques.....	19
Sujet.....	19
Rapport d'épreuve.....	21
STATISTIQUES	27

COMPOSITION DU JURY

L'article 4 du décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière dispose que :

« L'arrêté fixant la composition d'un jury ou d'un comité de sélection est affiché, de manière à être accessible au public, sur les lieux des épreuves pendant toute leur durée ainsi que, **jusqu'à la proclamation des résultats**, dans les locaux de l'autorité administrative chargée de l'organisation du concours ou de la sélection professionnelle. **Cet arrêté est, dans les mêmes conditions, publié sur le site internet de l'autorité organisatrice.** »

Pour la session 2020, les candidats pouvaient prendre connaissance de l'arrêté de composition du jury sur devenirenseignant.gouv.fr jusqu'à la proclamation des résultats d'admission de la session.

PREAMBULE

Nous ne reviendrons pas longuement sur la particularité de cette session de l'agrégation externe de philosophie dont les épreuves écrites, pour les raisons que l'on sait, ont constitué les épreuves d'admission, selon un calendrier modifié. Le jury est conscient de la difficulté particulière rencontrée cette année par les candidats au concours, de l'effort spécifique qui leur a été demandé, ainsi qu'aux collègues qui assurent la préparation au concours.

Il salue donc d'autant plus la présence massive des candidats aux épreuves écrites du concours. Ils ont su, en dépit de ces conditions, rester concentrés sur leur travail et leur préparation. En effet, pour le même nombre de postes ouverts au concours qu'en 2019, à savoir 73, le nombre de candidats inscrits en 2020 était de 1413 (1273 en 2019) ; au terme des épreuves écrites 813 candidats avaient composé dans les trois épreuves (669 en 2019). La moyenne de l'admission au concours s'est établie à 11,04/20.

Le jury est conscient des efforts consentis par toutes celles et tous ceux qui, en dépit des incertitudes du calendrier et de la modification des modalités du concours, ont su conserver intacte leur motivation, et rester concentrés sur la préparation, pour mobiliser leurs forces : des travaux de grande qualité ont été produits lors de cette session, distingués par des notes très hautes, en particulier dans la troisième épreuve. La qualité des préparations doit être saluée. Elle est soutenue par l'exigence de toutes celles et tous ceux qui, depuis la classe de terminale (et à présent de première) donnent à leurs élèves et à leurs étudiants le goût de l'analyse philosophique, et leur apprennent à mettre en œuvre les exigences propres à la rigueur intellectuelle que celle-ci requiert.

Il fallait lors de cette session, sur la base des seules épreuves écrites, recruter des professeurs de philosophie, qui sont responsables de classes d'examen un mois à peine après leur réussite au concours. Il était, dans ces conditions, nécessaire de déceler, dans les productions écrites des candidats, sans les entendre à l'oral, les qualités propres à un professeur de philosophie et à un futur collègue.

Les connaissances précises et techniques, sur les auteurs de la tradition philosophique, sur leurs doctrines, sa constitution, son évolution, et les discussions qui les ont suivies sont évidemment nécessaires, car la philosophie est aussi une discipline qui se construit sur ses savoirs propres. Elles apportent une aide plus que décisive à la construction des analyses, elles sont évidemment attendues dans les travaux des candidats au concours de l'agrégation externe de philosophie, mais elles ne feront pas à elles seules la valeur philosophique de l'analyse. La maîtrise du vocabulaire philosophique, des distinctions conceptuelles, est tout autant attendue de celles et ceux qui veulent enseigner la philosophie, c'est-à-dire la transmettre à leurs élèves.

La capacité à considérer le plus attentivement possible les réalités du monde, à se laisser intriguer et parfois même embarrasser par elles, celle aussi à mobiliser lorsque c'est nécessaire des connaissances, parfois extérieures à la philosophie, et qui permettent d'instruire son regard, jouent aussi un rôle décisif. Il était difficile, pour ne pas dire impossible, de répondre à la question de savoir ce qu'est une représentation réussie, sans prendre appui sur les domaines les plus variés où peut intervenir une représentation : la représentation peut être épistémologique, et engager des modèles scientifique,

politique, artistique. Entrer dans une analyse précise de ce qu'est, par exemple d'un point de vue pictural, réussir une représentation, n'est pas une illustration du propos mais un moment où la dynamique de l'analyse continue à se construire dans la confrontation au concret. Le statut de l'exemple et son utilisation dans la réflexion philosophique demandent à être construits, non comme illustration mais comme épreuve, voire comme pierre d'achoppement des positions théoriques assumées dans l'analyse ; c'est là un moment décisif de la pensée.

Si ces connaissances propres à la philosophie ne suffisent pas, même quand elles prennent appui sur des connaissances extérieures à elle, c'est qu'elles doivent être mises au service d'un travail conceptuel de la part des candidats, autrement dit de distinctions qui demandent à être affinées avec rigueur et obstination, et intégrées dans des parcours argumentatifs explicitement articulés. Tout comme la connaissance de Platon, en général, en particulier du *Sophiste*, mais aussi de Parménide, devait être mise au service de l'explication d'un problème particulier, posé par le sujet de la troisième épreuve, les connaissances mobilisées dans l'analyse des sujets de dissertation doivent être mises au service de distinctions conceptuelles aussi fines qu'il est possible. Le jury encourage donc les candidats à pousser les analyses avec la plus grande ténacité, en prenant appui sur l'ensemble des connaissances qui sont à leur disposition, en les confrontant à des exemples qui les mettent en difficulté, ou à des références qui permettent de continuer à les interroger. Cette exigence de constance dans le travail de la pensée, qui conduit à essayer de produire l'analyse la plus poussée qu'il est possible, est une tension continue dans le travail philosophique et elle en constitue la marque. Si la persévérance et la constance dans l'effort de préparation ont été, plus que jamais, nécessaires cette année, elles ont été, comme dans chaque session de l'agrégation externe de philosophie, des éléments clefs dans la réussite des candidats au concours.

Enfin, faut-il le rappeler ?, le jury du concours a la conscience aigüe de la difficulté que constituent, pour des candidats parfois très jeunes, ces attentes pour y être lui-même constamment confronté dans l'exercice de l'enseignement.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

PREMIÈRE ÉPREUVE

Composition de philosophie sans programme

Rapport établi par M. Éric MARQUER

à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Composition de philosophie sans programme. Durée : 7 heures ; coefficient : 2. »

Données statistiques

Candidats présents : 842

Moyenne des présents : 07,27

Moyenne des admissibles : 11,92

Ecart type des présents : 3,01

Ecart type des admissibles : 2,57

Répartition des notes :

< 01 : 3 ; >= 01 et < 02 : 21 ; >= 02 et < 03 : 29 ; >= 03 et < 04 : 24 ; >= 04 et < 05 : 50 ; >= 05 et < 06 : 102 ; >= 06 et < 07 : 135 ; >= 07 et < 08 : 138 ; >= 08 et < 09 : 113 ; >= 09 et < 10 : 66 ; >= 10 et < 11 : 49 ; >= 11 et < 12 : 38 ; >= 12 et < 13 : 28 ; >= 13 et < 14 : 17 ; >= 14 et < 15 : 13 ; >= 15 et < 16 : 7 ; >= 16 et < 17 : 6 ; >= 17 et < 18 : 3.

Sujet

Qu'apprenons-nous de nos affects ?

Rapport d'épreuve

L'originalité et la difficulté du sujet proposé tenaient en premier lieu à la définition même du terme d'affect. D'un usage relativement récent et peu fréquent dans la langue ordinaire, même s'il est d'un usage plus fréquent dans la langue philosophique, le terme d'affect semble pouvoir être pris, dans son sens le plus immédiat, comme un synonyme de sentiments ou de passions, et aussi comme l'expression la plus générale permettant de désigner les différents éléments de la vie affective, qu'il s'agisse des émotions, des sentiments et des passions, ou encore de la sensibilité. Mais la généralité du terme ne conduisait pas nécessairement à supposer comme une évidence l'existence d'un champ propre à l'affectivité, distinct de ce qui relèverait de la simple sensation ou de l'intellect, et dont les

limites pourraient être clairement circonscrites. Ainsi le domaine des affects devait-il certainement être situé ou appréhendé dans son rapport avec le senti et le perçu, aussi bien qu'avec ce qui est conçu, imaginé ou fantasmé.

Par ailleurs, le pluriel méritait également d'être pris en compte, dans la mesure où il peut indiquer aussi bien le caractère nécessairement varié d'affects de même nature (par exemple les passions) pouvant faire l'objet d'un dénombrement et d'une classification, que la diversité des éléments qui composent la vie affective, et dont il n'est pas certain qu'ils correspondent au même type de phénomènes : la question était alors de savoir ce qui permet de distinguer de manière pertinente les émotions, les sentiments et les passions, en fonction de leur durée ou de leur intensité, tout en sachant que les termes peuvent parfois être pris comme synonymes, et que leur sens dépend aussi de l'histoire de la langue (en particulier pour le terme de passions). Il était donc certainement imprudent de présupposer l'évidence d'une homogénéité du domaine de l'affect, sans s'interroger sur les difficultés qu'il y a à parler de l'affect ou des affects *en général*, d'autant que le terme invitait également à une réflexion sur le rapport entre *affectus*, pris comme synonyme de passion, et *affectio*, entendu au sens plus général de manière d'être affecté. L'affect est-il par ailleurs un état, une disposition, un mouvement ou une modification ? La possibilité d'un affect actif peut-elle être envisagée et en quel sens ? Tous ces éléments pouvaient bien entendu faire l'objet d'une réflexion préliminaire, ou bien intervenir dans le développement même du raisonnement, voire orienter les différents temps de la réflexion. Quoi qu'il en soit, les difficultés liées à la définition du terme d'affect ont été trop rarement prises en compte de manière explicite, alors qu'il n'était possible de répondre de manière rigoureuse à la question qu'à condition de s'entendre de manière précise sur le sens du terme d'affect.

La formulation de la question, ainsi que les autres termes du sujet, devaient également faire l'objet d'un examen attentif. Certaines copies se sont interrogées à juste titre sur les différents sens possibles de ce que signifiait *apprendre*, en établissant la possibilité d'une distinction entre *apprendre de nos affects*, entendu comme source d'un certain savoir (la douleur peut par exemple fournir une information, ou constituer un signe clinique) et *apprendre sur ou à propos de nos affects*, ceux-ci étant alors objet de savoir, dans une perspective psychologique ou psychanalytique, ainsi que dans la perspective anthropologique ou morale d'une philosophie des passions, où l'affect est l'objet même de l'étude ou de l'enquête. Il s'agissait alors de savoir à quelles conditions l'affect peut constituer un objet de connaissance, et non plus de savoir quel type d'information l'affect peut fournir, ou à quel mode de connaissance il peut correspondre. Toutefois, on peut se demander jusqu'à quel point la distinction entre les deux questions pouvait être maintenue, au-delà de la différence quelque peu artificielle et ici peu pertinente entre le génitif subjectif et le génitif objectif, puisque la connaissance que les affects sont susceptibles de fournir ne renvoie pas pour autant à la possibilité d'une connaissance des affects par eux-mêmes : si c'est au jugement ou à l'entendement que les affects permettent d'apprendre, cela ne revient-il pas à interroger la nature et la valeur cognitive ou morale des affects ? En d'autres termes, *apprendre de ses affects* – ou de ceux des autres – suppose toujours plus ou moins directement une réflexion critique sur ce que les affects peuvent nous apprendre et sur les modes de connaissance qui permettent de les interpréter et les déchiffrer.

Enfin, puisque la question portait non sur les affects en général, mais sur *nos* affects, il convenait de s'interroger sur le sens de l'adjectif possessif : celui-ci pouvait être compris comme un nous singulier, au sens où chacun peut apprendre de ses propres affects, mais également comme un nous collectif. Alors que le premier sens invitait à une réflexion sur la possibilité d'une connaissance des affects en première personne, le second sens permettait d'envisager la manière dont une communauté ou bien une catégorie d'individus pouvaient éprouver des affects communs. Il était alors possible de s'interroger sur la meilleure manière d'apprendre de nos affects, en comparant les deux types de connaissance que pouvaient fournir *nos* affects, selon qu'on l'envisageait comme connaissance des affects éprouvés en première personne ou bien comme étude et observation des affects communs à un groupe social ou éventuellement à une époque, voire à un type de régime politique. La connaissance de nos affects envisagée comme modalité de la connaissance de soi permettait ainsi de souligner la valeur de l'affect comme expérience première ou immédiate, par laquelle l'affect se connaît tout d'abord dans l'évidence de sa manifestation : éprouver un affect, c'est aussi le connaître en ce que nous en avons fait l'expérience. Nous apprenons donc de nos affects ce qu'est un affect, et c'est aussi en faisant l'expérience de nos différents affects que nous apprenons à les distinguer. C'est en éprouvant de la colère, de l'amour ou de la haine que nous apprenons ce que sont la colère, l'amour et la haine. De même, celui qui ne connaît pas la peur ou la jalousie ne pourrait se contenter de les observer chez autrui : nul ne connaîtra véritablement la peur ou la jalousie tant qu'il ne les aura pas éprouvées lui-même.

Toutefois, éprouver un affect, ce n'est pas seulement apprendre ce qu'est un affect, ni ce qu'est cet affect, à la manière dont la perception du jaune ou du bleu nous apprend ce que sont les couleurs, ou ce que sont le jaune et le bleu : les affects peuvent constituer le point de départ de la connaissance de soi, car ils sont aussi des indices qui révèlent les tendances, les traits de caractère, ou l'*ingenium* de celui qui les éprouve. C'est donc à condition non seulement d'éprouver, mais aussi d'observer sa manière d'être affecté que l'individu pourra se connaître comme sujet de tel ou tel affect. Mais cela revient aussitôt à faire apparaître les limites de la valeur de l'affect dans la connaissance de soi, puisque se connaître comme sujet à certains affects ou affections, c'est-à-dire savoir ce qui m'affecte, signifie aussi et surtout faire l'épreuve d'une irréductible passivité ou d'un certain déterminisme. Il convenait alors, comme cela a été fait dans certaines bonnes copies, de se demander si nous n'apprenions de nos affects que notre servitude, ou bien s'il était possible de faire de la connaissance des affects l'instrument de notre liberté, et d'affirmer que les affects nous apprennent que nous sommes libres, ou bien qu'ils nous apprennent à être libres. Ainsi, une très bonne copie a élaboré une problématique touchant la liberté humaine. Les affects semblent passifs et reçus. Nous enseignent-ils simplement notre servitude à l'égard du monde ? D'un autre côté, ne pouvons-nous pas nous libérer de certains de nos affects, ou même nous libérer par eux, ou avec eux, et conquérir ainsi notre liberté ? Les affects sont d'abord envisagés comme de simples réactions, des contraintes. Mais il apparaît rapidement qu'il existe des sentiments libres et désintéressés (sentiment du beau et du sublime) qui témoignent de notre liberté et de notre dignité morale. Dans un second temps, la copie étudie l'angoisse comme affect originaire. Cette étude approfondie (dans un contexte heideggerien) permet ensuite d'envisager que nous nous libérons de l'angoisse, par la connaissance des causes. Dans ce troisième moment, c'est Spinoza qui sert de guide, et qui est bien

utilisé. La copie conclut sur la possibilité d'un dépassement de la finitude humaine. L'affect ultime est la béatitude. Les affects nous apprennent paradoxalement que nous pouvons être vraiment libres. Une autre très bonne copie s'est aussi demandé comment nous pouvions apprendre de nos affects que nous sommes des êtres appartenant à un règne de liberté, si nos affects sont d'abord ce par quoi nous pâtissons et prenons conscience de notre finitude.

La possibilité d'apprendre de nos affects éprouvés en première personne pouvait aussi faire l'objet d'une critique, non seulement au regard des difficultés et de la fragilité des fondements de l'introspection, ou au regard de la mise en avant de la cécité relative produite par l'expérience de l'affect, expérience passive et souvent confuse, mais également si on donnait tout son sens à la dimension collective de *nos* affects. En effet, dans l'expression « nos affects », la dimension collective du *nous* devait être envisagée de manière précise, pour faire apparaître les conditions de possibilité d'une connaissance des affects ou acquise à partir des affects. Que l'on développe une perspective anthropologique, sociologique ou psychanalytique, à propos de ce que certains candidats ont appelé, de manière pertinente, une « science des affects », il était important et éclairant de souligner que s'il est possible d'apprendre de nos affects, c'est avant tout parce qu'ils sont des phénomènes naturels, qui suivent une certaine forme de régularité qui les rend observables, et permet de comprendre les principes de leur transformation, de leur évolution et de leur composition. Ainsi, l'idée d'une « géométrie des passions », pour reprendre l'expression de Remo Bodei, ne renvoie pas simplement à un dénombrement ou à une classification, mais aussi à une étude des principes par lesquels les affects naissent, disparaissent ou se transforment. Mais que nous apprend alors l'observation de ces lois qui gouvernent les affects ? Nous apprend-elle autre chose que le fait que les affects obéissent à des lois ? La possibilité d'une science des affects, même si elle n'était bien entendu pas étrangère à la question posée, ne pouvait s'y substituer : pour établir que les affects pouvaient nous apprendre quelque chose de nous-même ou de notre nature, encore fallait-il tenter d'expliquer pourquoi cette science des affects pouvait être considérée comme un élément majeur d'une science de la nature humaine, les réponses pouvant varier selon le nom que l'on donne à cette science (morale, anthropologie, psychologie). L'importance de l'étude des affects dans la constitution des sciences humaines pouvait à cet égard être interrogée.

Ce développement pouvait naturellement se prolonger – ce qui a été très rarement fait – par une réflexion sur la relation entre le sujet et l'objet de l'observation. La question posée semblait *a priori* indiquer que ceux qui apprennent sont aussi ceux qui éprouvent, sinon on ne peut dire que nous apprenons de nos affects, mais seulement de ceux des autres. Cependant, nous pouvons également apprendre des affects qui ne sont pas ou ne sont plus les nôtres, sans que ceux-ci nous soient totalement étrangers : ainsi, l'étude des affects des hommes du passé, dans la perspective d'une histoire des passions, nous apprend non seulement que les affects ont une histoire, mais aussi que ces affects, qui ne sont plus directement les nôtres, restent nos affects en tant qu'ils sont une expression de la nature humaine, et de ses variations historiques. L'histoire des affects, par exemple celle de la gloire dans l'étude d'Hirschmann (*Les passions et les intérêts*), ou encore la perspective de Norbert Elias, pouvait ainsi nous instruire sur les conditions historiques de la production de notre identité et de nos valeurs.

Trop de copies présentent des défauts formels et de présentation : écriture peu lisible, style confus et maladroit, phrases trop longues, peu claires ou inutilement compliquées. De nombreuses copies sont courtes, voire très courtes. Si la valeur d'une analyse ne dépend pas de sa longueur, encore faut-il qu'elle soit effectivement déployée : le jury ne peut apprécier que ce qui est dit par la copie et ne peut rien lui prêter qu'elle n'ait explicité. On remarque aussi un usage abusif des termes abstraits et une certaine tendance au jargon : l'usage de termes techniques ou spécifiques à un auteur peut devenir abusif lorsque ces termes obscurcissent le propos plutôt qu'ils ne l'éclaircissent. On éclaire un propos quand on fait des distinctions nécessaires, ou au contraire quand on trouve un terme qui évite une périphrase récurrente, ou qui permet de nommer un objet nouveau. On obscurcit un propos quand on use de termes trop généraux là où plusieurs réalités gagneraient à être distinguées plutôt qu'amalgamées, ou lorsqu'on use de termes généraux ou techniques en trop grande quantité en une seule phrase, ce qui fait perdre le sens de la phrase ; on obscurcit également le propos lorsque l'on use de termes inventés ou spécifiques à un auteur sans les définir ni les distinguer de termes proches existant déjà dans la langue ; lorsque l'on néglige d'illustrer ce que l'on dit ou que l'on use de formules types récurrentes, souvent métaphoriques (« tics de langage »), qui ne sont pas forcément claires par elles-mêmes et ont souvent pour effet d'éviter de préciser ce que l'on veut dire (par exemple « ceci *fait signe vers* cela »).

Pour ce sujet comme pour d'autres, il convenait d'identifier précisément le sens de la question posée, et de faire apparaître les différents problèmes posés par le sujet. Les conseils régulièrement donnés et rappelés dans les rapports du concours ont été trop rarement respectés de manière rigoureuse, et l'exercice de la dissertation a trop souvent été confondu avec la présentation plus ou moins structurée de « références ». Dissserter, ce n'est pas exposer la doctrine (supposée) de tel ou tel auteur sur un thème en rapport avec le sujet, mais exposer un point de vue clair et argumenté, dans le cadre d'une réflexion logique et structurée. Trop de copies commencent un paragraphe par « selon Descartes », ou « pour Kant ». L'usage des références philosophiques ou littéraires constitue bien entendu un aspect important de l'exercice, mais rappelons que l'auteur doit être convoqué pour répondre à la question précise, et doit être intégré au mouvement même de la réflexion. Les bonnes copies sont donc avant tout celles qui se sont distinguées par la qualité du questionnement et celle de l'argumentation, par leur capacité à élaborer un raisonnement et à justifier les arguments en prenant soin d'explicité la démarche, et par les qualités pédagogiques telles qu'elles peuvent s'exprimer dans une dissertation. En revanche, l'érudition suggérée plutôt qu'avérée, ainsi que les collages plus ou moins apparents de références et de doctrines, ont été appréciés négativement. Les membres du jury ont valorisé la richesse et la variété dans l'exploration des domaines parcourus pour donner au sujet toute son ampleur. Ainsi, des développements intéressants ont pu être lus à propos du rôle des affects dans le champ esthétique, ainsi que de bonnes analyses se fondant sur l'étude d'un affect particulier. Les meilleures copies ont ainsi souvent travaillé sur des affects précis (phobie, angoisse, sympathie, pitié, sentiment du beau et du sublime). Une copie a développé une analyse très claire de la peur : peut-on dire qu'elle est aussi immédiate, subjective, contingente, irrationnelle qu'elle en a l'air à première vue ? N'est-elle pas construite par l'éducation, la société, le vivre-ensemble, notre classe sociale ? Si avoir peur nous permet de nous orienter dans un premier temps biologiquement pour

éviter des dangers, comme dans tout montage instinctif, la peur trahit aussi notre appartenance à un groupe social déterminé, à une époque déterminée. La finesse de l'attention aux situations concrètes, portée par une justesse des distinctions conceptuelles ont permis, et le jury en félicite les candidats, de belles réussites.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

DEUXIÈME ÉPREUVE

Composition de philosophie sur programme

**Rapport établi par Mme Nathalie SIMONDON
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission**

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année. Durée : 7 heures ; coefficient : 2. ». Notion au programme en 2020 : La représentation.

Données statistiques

Candidats présents : 826

Moyenne des présents : 07,91

Moyenne des admissibles : 11,91

Ecart type des présents : 2,84

Ecart type des admissibles : 2,74

Répartition des notes :

< 01 : 4 ; >= 01 et < 02 : 8 ; >= 02 et < 03 : 7 ; >= 03 et < 04 : 19 ; >= 04 et < 05 : 37 ; >= 05 et < 06 : 79 ; >= 06 et < 07 : 133 ; >= 07 et < 08 : 140 ; >= 08 et < 09 : 108 ; >= 09 et < 10 : 103 ; >= 10 et < 11 : 56 ; >= 11 et < 12 : 43 ; >= 12 et < 13 : 38 ; >= 13 et < 14 : 20 ; >= 14 et < 15 : 15 ; >= 15 et < 16 : 8 ; >= 16 et < 17 : 3 ; >= 17 et < 18 : 4 ; >= 19 et < 20 : 1.

Sujet

Qu'est-ce qu'une représentation réussie ?

Rapport d'épreuve

Le sujet de la deuxième épreuve, composition de philosophie sur programme, cette année, la représentation, avait son angle d'attaque singulier, celui de la réussite. Cet angle d'attaque ne créait sans doute pas un effet de surprise, mais requérait d'approcher l'idée de représentation sous une perspective qui n'est pas forcément familière ni commune : comme beaucoup de candidats le remarquent d'ailleurs, on parle volontiers d'une représentation réussie au théâtre ou dans le cas d'un portrait, mais dans bien d'autres cas on parlera plus volontiers de représentation vraie, belle, efficace, utile, adéquate, légitime, commode, valable, conforme, ressemblante, authentique ou dominante...

sans qu'il soit immédiatement possible de traduire sans précaution ces qualificatifs en terme de réussite.

On ne pouvait dans ces conditions se réfugier trop vite dans l'identification pure et simple entre la représentation réussie et la représentation « qui réussit », par exemple celle qui aide à vivre ou qui domine toutes les autres, car ce n'était que repousser l'examen des divers sens de la réussite, ou pire, en privilégier un de façon arbitraire.

Il y avait donc deux difficultés concourantes : il fallait d'une part se donner les moyens d'examiner la représentation dans la multiplicité de ses formes et de ses procédures, ce qui ne va pas de soi tant la relation représentative est variée dans ses modes et sa finalité ; il fallait d'autre part, et en même temps, procéder à cet examen du point de vue de sa réussite, c'est-à-dire en s'attachant d'une manière ou d'une autre au jugement que l'on peut être conduit à porter sur les représentations : ce jugement est parfois implicite, banal, à peine réfléchi (comme lorsqu'on use d'un plan de métro exact ou complet) mais aussi parfois, il procède d'une élaboration complexe, si l'on admet, à titre d'exemple, qu'une théorie de la vérité ou de la connaissance est en elle-même une recherche de ce qu'est une représentation réussie (ici du point de vue du vrai, de l'objectivité), et de la même manière une théorie de la beauté artistique (ici du point de vue de la beauté), ou encore une théorie de la représentation politique (du point de vue par exemple de la légitimité). S'il suffit sans doute d'être un Parisien ou un Lyonnais pour juger un plan de métro, qui faut-il être pour juger du vrai ou de la science ? Et s'il faut être pour cela un Platon, un Descartes ou Kant, comment s'y prendre alors pour juger de leurs doctrines, par exemple, juger de la réussite du mécanisme géométrique pour penser les corps ou juger de l'évidence comme critère de vérité ? Le débat pouvait ainsi trouver bien des voies pour s'approfondir.

Les candidats ont eu à s'affronter à cette question avec une raison supplémentaire d'être dans la difficulté : la variété des formes de représentation pose non seulement le problème de leur distinction, mais aussi de leur enveloppement, dans la mesure où le terme « représentation » est employé aussi bien dans le cas où une réalité représente une réalité (entendons simplement ici par réalité ce qui se donne dans l'expérience), que dans le cas où une réalité représente une pensée, où une pensée représente une réalité, ou encore dans le cas où une pensée représente une pensée, sans compter tous les cas assez complexes de la représentation des personnes.

Dans ces conditions on pouvait se décourager de traiter proprement de la réussite pour s'en tenir à chercher un peu frileusement les « conditions d'une véritable représentation », en se donnant pour tâche d'examiner à quelles conditions un représentant représente réellement son représenté (sans qu'on examine s'il le fait bien ou mal), ce qui revient à traiter « qu'est-ce qu'une représentation ? ». C'est à un tel renoncement qu'ont été conduites beaucoup de copies, organisant alors leur réflexion autour des deux pôles de la représentation, en général d'abord le représentant, puis le représenté, et laissant passablement obscure la zone centrale de la représentation. Le critère choisi de la réussite était alors le maintien dans la situation de représentation de chacun des deux pôles, puisque si l'un disparaît, la représentation semble disparaître, « se nier » ou « se dissoudre ». Mais une telle réduction du sujet privait la réflexion de dimensions sans doute centrales : une

représentation peut très bien réussir précisément parce qu'elle disparaît comme telle, en tant qu'elle disparaît. Les raisins de Zeuxis étaient-ils réussis, finalement, ou non ? Fallait-il vraiment finir par considérer la méprise des oiseaux comme la preuve d'un échec, comme cela a été soutenu massivement ? Plus profondément, si Spinoza fait de la connaissance intuitive la vraie connaissance, si Malebranche ose dire en toute simplicité « je vois que deux et deux font quatre et qu'il faut préférer son ami à son chien », en insistant sur ce « voir », alors de deux choses l'une : ou bien l'usage générique que fait Kant du mot représentation (*repraesentatio*) est illégitime, ou bien certaines représentations ont en effet quelque chose qui disparaît, et il nous faut réfléchir alors pour comprendre qu'elles sont des représentations elles aussi, c'est-à-dire des manières de se représenter quelque chose.

Enfin, pour compléter cet exposé non exhaustif des difficultés, on peut remarquer que, si les représentations ont, semble-t-il, toujours quelque chose qui est délibéré, pensé ou au moins partiellement conscient – ce qui les distingue des relations naturelles, sauf dans certains mysticismes – alors, toute représentation réalisée peut légitimement être mesurée au projet initial. L'évaluation de sa réussite peut ainsi tout aussi bien prendre en compte l'écart entre le projet et le résultat que le résultat seul et cela paraît même central, sauf que l'on butte alors sur la représentation d'avant la représentation et son caractère éventuellement inchoatif, indéterminé, progressif, mobile, ou tout simplement inconnaissable.

Mais, bien loin d'être décourageantes, ces difficultés devaient être vues comme l'ouverture à une grande liberté de traitement, liberté qui est celle du professeur de philosophie devant sa classe et dont il est attendu des candidats à l'agrégation qu'ils soient en mesure de s'en emparer. Il n'est pas question ici de suggérer qu'un traitement pourrait être meilleur que les autres, et la variété des possibilités est réellement indéfinie. De très nombreuses voies aussi pertinentes les unes que les autres se présentaient, pour peu que l'on se donne comme objet d'instruire la question et de s'instruire d'elle.

Compte tenu de la variété des champs dans lesquels la question pouvait être examinée, le jury n'attendait nullement l'exhaustivité ni un degré de précision égal en tout point des analyses. Cependant, l'ampleur et la profondeur données à la question, l'aptitude à distinguer ce qu'il faut distinguer (suivant les champs, les attentes ou les fins, les éléments pris en considération pour entrer dans la composition des représentations), l'aptitude à construire un fil directeur destiné à éclairer le problème et à ménager une vraie discussion ont été naturellement attendues.

De nombreuses copies malheureusement se sont limitées à l'examen des champs artistique et politique (voire se sont limitées au champ artistique seul), champs analysés plus ou moins explicitement selon l'idée de réussite. Une telle réduction n'entraînait pas forcément un échec, car chaque analyse est libre de se développer à partir des outils, des concepts, des exemples qu'elle souhaite, mais encore fallait-il, par l'approfondissement de l'analyse et notamment par le souci de comparaisons éclairantes, retrouver d'une manière ou d'une autre plus d'amplitude et faire sans doute une certaine place aux représentations mentales, intellectuelles, pratiques, affectivo-pratiques.

Le jury a été étonné de constater, dans un très grand nombre de copies, une véritable difficulté à évoquer tout un ensemble de représentations qui ont, de fait, manqué. Il ne s'agit pas de faire reproche aux candidats d'avoir choisi de parler seulement de ce dont ils ont parlé, mais d'exprimer la surprise du jury devant un certain nombre d'absents, qui auraient pourtant pu avec profit nourrir leur réflexion. Le mythe, la fable, le conte, la fiction, les fétiches, les effigies, la représentation historique, les représentations pour la pratique ou les représentations de la pratique et de l'action elles-mêmes, les maximes, les méthodes, les représentations mathématiques, scientifiques, techniques, ou philosophiques, les cartes, schémas, planches, le problème de la représentation d'autrui, de soi-même, de l'avenir, l'utopie, les stéréotypes, les préjugés, l'imaginaire, le souvenir n'ont pas eu la même faveur que la peinture, le théâtre, la littérature ou la représentation politique. Nous les citons à titre d'exemple, pour aider les futurs candidats à s'enhardir dans la confrontation libre au sujet, et dans le questionnement qu'il requiert des réalités du monde.

De ce fait, le jury souhaiterait, cette année encore, engager les futurs candidats à veiller à ce que leur préparation ne se traduise pas par un assèchement du traitement du sujet proposé au concours. Au contraire, la préparation doit offrir la possibilité d'un approfondissement et d'un élargissement de la réflexion. Forts de ce qu'ils ont approfondi dans l'année, les candidats peuvent et doivent courageusement affronter la question sans préjuger trop vite de ses limites.

Cela veut dire aussi que le sujet de composition sur programme ne mobilise pas seulement la préparation de l'année : c'est toute la culture philosophique du candidat qui est sollicitée. Le jury renouvelle les conseils récurrents des rapports précédents : des connaissances minimales en épistémologie évitent bien des naïvetés. La nature et la fonction des représentations scientifiques ont parfois été abordées, mais on a rarement vraiment travaillé l'idée de modèle scientifique.

Quant à la mise en relation des champs, à travers les parcours choisis, nous ferons encore une brève remarque générale, là encore destinée à aider les futurs candidats.

Bien souvent, mettant en question les conditions de la représentation véritable conçue comme itération ou intensification de son objet, les candidats ont organisé leur examen autour de couples conceptuels dont la mise à l'épreuve constituait leur fil directeur, comme la présence et l'absence, la ressemblance et la dissemblance, l'éloignement et la proximité, la fidélité et l'autonomie... Aucun de ces couples n'était en soi dépourvu de pertinence, mais on ne pouvait progresser grâce à eux qu'à deux conditions : les articuler réellement et pas seulement de manière rhétorique à la réussite, et, plus encore, les expliciter. Il ne suffit pas de dire qu'un portrait réussi rend présent l'absent, et de remarquer ensuite qu'il lui reste malgré tout un déficit de présence. Comment le portrait rend-il présent ?, présent de quelle présence et pourquoi ?, et surtout, qu'est-ce qu'être « présent » ? Il ne fallait pas passer à côté de cet approfondissement permettant d'interroger les multiples formes et enjeux de la représentation et notamment ici de la représentation d'une personne. La même rigueur aurait dû gouverner l'emploi du concept de ressemblance ou de tout autre concept. Qu'est-ce qu'un portrait ressemblant ? Et en se demandant, par exemple, quelles formes de représentation pourraient rivaliser, de ce point de vue, avec le portrait (peint) ou le dépasser, on pouvait approfondir et surtout clarifier l'analyse.

Le jury invite donc les candidats à prendre au sérieux les distinctions conceptuelles qu'ils formulent eux-mêmes et à les travailler en profondeur. Les notions de sujet, d'objet, d'adéquation, de correspondance, d'abstraction, d'analogie, d'image, de signe, de symbole, d'itération et d'intensification ne sont pas des notions simples. C'est principalement par cette aptitude à l'explicitation, l'analyse et l'approfondissement que les copies se sont distinguées.

Rappelons encore l'importance d'un travail approfondi des auteurs. Le jury a fait la différence entre la simple mention, rapide et convenue, des analyses de Hobbes dans le *Léviathan*, par exemple, et le développement maîtrisé, éclairé et éclairant des mêmes analyses. Platon, très souvent sollicité, n'a que rarement donné lieu à une réflexion sur le sens de la supériorité de l'Idée : si l'on cite volontiers les trois lits, ou la critique de l'imitation dans le *Sophiste*, on s'interroge rarement sur le problème qui leur correspond. Au nom de quoi, de quelle idée de la réalité et dans quelle perspective le lit peint est-il une dégradation ? Le recours aux mythes chez Platon a de même rarement été médité. L'exemple des tailles-douces de Descartes a été souvent entièrement séparé du problème traité par Descartes lorsqu'il s'y rapporte, alors même que cette référence permettait de faire une distinction très instructive entre *représenter* et *ressembler*. Cet emploi, très sec et finalement non éclairant, des auteurs révèle peut-être une méprise sur ce qui est attendu : il ne s'agit aucunement de savoir citer telle ou telle analyse en passant, il s'agit plutôt de montrer comment, au problème soulevé par le sujet du concours, tel auteur peut apporter réellement un éclairage. Dans ces conditions, aucune thèse en elle-même, fût-elle d'un auteur majeur, ne peut être éclairante si elle est séparée de l'opération même de sa validation, effectuée au sein de la copie ; aucune distinction ou définition ne peut valoir comme argument d'autorité ; aucun exemple n'a de sens sans ce dont il est l'exemple. Le jury a en revanche été heureux de lire de très belles analyses sachant s'appuyer, même discrètement, sur des auteurs compris en profondeur et utilisés à bon escient.

Les copies les plus satisfaisantes sont naturellement celles qui ont su affronter l'idée de réussite et leurs parcours réflexifs ont été fort variés. Parmi les modes de traitement du problème, certains candidats ont cherché à conférer un statut heuristique à l'examen de l'échec d'une représentation, en se demandant si la considération de ce qui a été souvent nommé des « ratés » peut nous apprendre quelque chose des conditions de la réussite. C'est ainsi qu'une copie a distingué l'absence de la reconnaissance d'une représentation et l'incapacité d'une représentation d'assurer la fonction qui lui est assignée et a interrogé la pertinence de la distinction. Si une représentation picturale « échoue », est-ce parce que le peintre est « mauvais », n'étant pas à la hauteur d'une hypothétique « compétence picturale » ? Est-ce parce que le peintre se méprend sur ce qui est du ressort de la peinture ? Est-ce parce que la représentation ne répond pas aux attentes de ceux qui accordent un intérêt à la peinture ? Plus généralement, faut-il distinguer des représentations défectueuses – en rapport avec les procédures de leur production –, des représentations impossibles – en rapport avec le caractère irréprésentable de leur objet – et des représentations insatisfaisantes – en rapport avec les demandes de destinataires ? Attribuer au détour par le « négatif » de l'échec une valeur révélatrice a conduit la copie à chercher si le mode de réception d'une représentation constitue une « épreuve de vérité » de sa réussite et à faire varier d'une manière réglée le champ des

représentations. Au lieu de juxtaposer des « types » de représentation – ce qui a été très souvent le cas –, la copie a tenté de rendre compréhensible, par l'examen des modes de l'échec, non seulement la différence des réussites, mais aussi la pertinence du recours à la notion de réussite.

Si la pratique politique est plus souvent visée par un jugement d'échec que la pratique picturale, est-ce parce que ce qu'elle est supposée représenter est irréprésentable ou parce que font défaut les conditions d'une représentation « correcte » ? Et si la pratique picturale est critiquée dès lors qu'elle entend s'affranchir de ce qui passe pour être une représentation « correcte », non seulement en quoi consiste la correction, mais aussi quel rapport la représentation picturale entretient-elle avec l'irréprésentable ? Le mérite de la dissertation a été de prendre au sérieux le caractère privatif de l'échec pour rendre problématique le statut de la réussite : une représentation jugée défectueuse prend-elle fautivement la place d'une représentation réussie, dont il faut alors définir la normativité ? Ou prenons-nous conscience, en réfléchissant au jugement d'échec, qu'une représentation n'est pas évaluable en fonction du critère de la réussite ? Si l'échec d'une représentation n'est pas toujours envisageable en termes de « raté » – c'est-à-dire par référence au mauvais fonctionnement d'un moteur, d'un organe ou d'un processus –, faut-il retenir que la réussite ne concerne que certains usages des représentations ou que la notion d'un fonctionnement représentatif est mal formée ?

Le jury est conscient de la déception qu'éprouvent les candidats quand leur copie, au terme d'une année d'efforts et de réflexion sur une notion, n'est pas jugée satisfaisante. La deuxième épreuve exige, autant que la première, une approche du sujet sans préjugé et une culture philosophique générale venant soutenir les connaissances techniques et précises acquises durant l'année de préparation sur le thème mis au programme. Elle demande tout particulièrement de l'esprit d'à-propos, une aptitude à la précision et l'approfondissement, ainsi qu'une véritable hauteur de vue : ces excellentes aptitudes peuvent prendre du temps, sans compter l'effort patient pour se constituer une solide culture. Le jury tient à féliciter l'ensemble des candidats de cette année pour leurs efforts et à encourager les futurs candidats à cette préparation très formatrice.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

TROISIÈME ÉPREUVE

Épreuve d'histoire de la philosophie

Rapport établi par Mme Annie HOURCADE SCIOU
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne ou contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs appartenant chacun à une période différente. Durée : 6 heures ; coefficient : 2. » - Auteurs au programme en 2020 : « Platon - Nietzsche ».

Données statistiques

Candidats présents : 818

Moyenne des présents : 07,91

Moyenne des notes : (moyenne des admissibles : 13,38

Ecart type présents : 3,69

Ecart type des admissibles : 2,64

Répartition des notes :

< 01 : 3 ; >= 01 et < 02 : 15 ; >= 02 et < 03 : 31 ; >= 03 et < 04 : 48 ; >= 04 et < 05 : 75 ; >= 05 et < 06 : 76 ; >= 06 et < 07 : 79 ; >= 07 et < 08 : 92 ; >= 08 et < 09 : 84 ; >= 09 et < 10 : 63 ; >= 10 et < 11 : 63 ; >= 11 et < 12 : 43 ; >= 12 et < 13 : 41 ; >= 13 et < 14 : 42 ; >= 14 et < 15 : 29 ; >= 15 et < 16 : 15 ; >= 16 et < 17 : 9 ; >= 17 et < 18 : 5 ; >= 18 et < 19 : 2 ; >= 19 et < 20 : 2 ; 20 : 1.

Texte

L'Étranger Lorsque nous parlons du non-être, nous ne parlons pas, semble-t-il, de quelque contraire à l'être, mais seulement de quelque chose d'autre.

Théétète Comment cela ?

L'Étranger Ainsi, quand nous disons d'une chose qu'elle est non grande, te semble-t-il que cette expression révèle plus le petit que l'égal ?

Théétète Comment en serait-il ainsi ?

L'Étranger Donc il ne faut pas donner notre accord lorsque l'on dit que « négation » signifie « contraire » ; [257c] admettons seulement que « non » et « non pas », placés devant les noms qui les suivent, désignent

quelque autre chose, de différent de ces noms, ou, davantage, de différent des choses en fonction desquelles ont été établis les noms émis après la négation.

Théétète Oui, absolument.

L'Étranger Considérons aussi ceci, si tu es d'accord.

Théétète Quoi ?

L'Étranger Il me semble que la nature de l'autre est morcelée en parties, comme la science.

Théétète De quelle manière ?

L'Étranger Assurément la science est une. Mais ce qui s'est détaché d'elle pour s'appliquer à une chose particulière, est devenu une partie d'elle-même caractérisée par un nom particulier, en fonction de la forme [257d] propre à chaque chose. Voilà pourquoi nous disons qu'il y a une multiplicité de techniques et de sciences.

Théétète Tout à fait.

L'Étranger Or, la même chose se produit en ce qui concerne les parties de la nature de l'autre, laquelle est une.

Théétète C'est possible, mais comment l'exprimerons-nous ?

L'Étranger Y a-t-il une partie de l'autre qui s'oppose au beau ?

Théétète Oui.

L'Étranger Dirons-nous qu'elle est anonyme, ou qu'elle possède un nom particulier ?

Théétète Elle en a un ; c'est ce que, à chaque fois, nous appelons « non-beau », qui n'est autre chose que ce qui est autre que la nature du beau.

L'Étranger Avance encore et réponds-moi.

Théétète Quelle est ta question ?

L'Étranger Est-il possible donc que le non-beau en soit venu à être ceci : un être déterminé et différent, séparé d'un genre déterminé, et, à son tour, opposé à un autre être déterminé ?

Théétète C'est ainsi.

L'Étranger Donc il semble bien que le non-beau se trouve être l'opposition d'un être par rapport à un être.

Théétète C'est très juste.

L'Étranger Eh quoi ? Selon ce raisonnement, le beau serait-il pour nous plus une des choses qui sont que le non-beau ?

Théétète Aucunement. [258a]

L'Étranger Faut-il dire, de la même manière, que le non-grand est tout aussi être que le grand lui-même ?

Théétète Pareillement.

L'Étranger Le non-juste doit-il donc, à son tour, se placer au niveau du juste, sous ce rapport que d'aucune manière l'un n'est plus être que l'autre ?

Théétète Assurément.

L'Étranger Et nous en dirons autant de toutes les autres choses : étant donné que la nature de l'autre s'est révélée au rang des choses qui sont, il est nécessaire d'affirmer aussi que ses parties ne sont pas moins être que lui-même.

Théétète Évidemment.

L'Étranger Or il semble que l'opposition réciproque d'une partie de la nature de l'autre [258b] et de celle de l'être, n'est en rien moins — si l'on peut dire — que l'être lui-même, car elle ne signifie pas le contraire de celui-ci, mais seulement quelque chose d'autre que lui.

Théétète C'est très clair.

L'Étranger Mais quel nom lui donnerons-nous ?

Théétète La chose est claire : c'est le non-être, que nous cherchions à cause du sophiste.

L'Étranger Est-ce que, comme tu le dis, il n'a pas un degré moindre de réalité que les autres choses, et il faut alors avoir le courage de dire que le non-être est solidement, avec sa nature à lui, ainsi comme le grand était [258c] grand et le beau était beau, et le non grand, non grand, et le non beau, non beau, de telle manière que le non-être en soi était et est non-être, à compter comme une forme parmi les nombreuses autres, ou bien sommes-nous d'une certaine manière incroyables, Théétète, en ce qui le concerne ?

Théétète Aucunement.

L'Étranger Te rends-tu compte que nous n'avons pas respecté, et de très loin, l'interdiction de Parménide ?

Platon, *Le Sophiste*.

Rapport d'épreuve

Le texte proposé au commentaire pour la troisième épreuve écrite de l'agrégation externe était un extrait du *Sophiste* de Platon (257b-258c), il constituait pour les protagonistes du dialogue l'aboutissement d'une recherche « extrêmement difficile » et pleine de danger débutée bien plus tôt (236e), recherche visant à poser l'hypothèse que le non-être existe et à ainsi oser mettre à l'épreuve la thèse de « notre père Parménide » (241d). Le texte à étudier était, à bien des égards, exigeant : tout d'abord parce qu'une connaissance des dialogues moins tardifs de Platon était certes utile mais en aucun cas suffisante ; ensuite parce qu'il mettait en jeu un ensemble complexe de thèmes qu'il s'agissait de savoir aborder de manière exhaustive et articuler avec clarté et méthode ; enfin parce qu'il nécessitait une authentique connaissance de la thèse de Parménide et des débats par elle suscités.

Le jury a constaté qu'un grand nombre de copies témoignaient d'un manque de connaissance du dialogue. Un tel état de fait est regrettable, c'est en effet l'ensemble des dialogues de Platon qui était au programme de l'agrégation et cette méconnaissance du *Sophiste*, dialogue pour le moins majeur de l'œuvre platonicienne, a rendu complexe le commentaire du texte. Il pouvait être utile, pour comprendre le texte, d'avoir connaissance des passages précédents qui constituaient autant de clés de lecture. On pense notamment aux longs développements de Platon sur les thèses de Parménide, par exemple le passage sur la question de l'impossibilité qu'il y ait un degré de plus petit ou plus grand ou encore celui sur la question des parties dans l'être (244e sq.). La compréhension du texte était plus difficile si on n'avait pas au moins une connaissance de la présentation, par Platon, des cinq genres, qui occupe le cœur du dialogue, de la question de la communication entre les genres, mais aussi du paradigme de la grammaire (253a sq.) qui permettait de lever tant de difficultés.

Peut-être est-il nécessaire de rappeler ici la spécificité de la troisième épreuve de l'agrégation externe, épreuve sur programme qui nécessite, tout au long de l'année, une fréquentation assidue des textes. La réussite de l'épreuve ne peut pas être complète, si la lecture est menée comme si l'épreuve

portait sur un texte hors-programme, sans connaissance précise de l'œuvre dont elle est tirée, voire sans connaissance précise de l'auteur lui-même, le texte comportant en lui-même son intelligibilité. Dans le cas de l'épreuve d'histoire de la philosophie de l'agrégation externe de philosophie, l'exercice de commentaire qui exige une analyse précise et exhaustive du texte se nourrira et sera éclairé de références pertinentes à d'autres passages de l'œuvre en question, à d'autres œuvres de l'auteur, voire à d'autres auteurs auxquels le texte pourrait renvoyer directement ou indirectement. Il s'agit bien d'une épreuve d'histoire de la philosophie qui nécessite, en amont, un travail de lecture important qui doit être mobilisé sur un texte, en particulier, pour l'expliquer.

L'absence de connaissance du *Sophiste* a conduit un certain nombre de candidats à tenter de lire le passage à la lumière d'autres œuvres de Platon, mieux connues – essentiellement d'ailleurs la *République*, Livres VI et VII – mais la référence massive à la ligne de la connaissance n'a fait qu'obscurcir un peu plus le texte à étudier en conduisant à le transposer fautivement sur le terrain de la participation sensible/intelligible. Cela a amené les candidats à commettre de graves contresens et à se mettre définitivement dans l'incapacité de comprendre le texte.

Corrélativement à cette méconnaissance du *Sophiste*, la grande majorité des copies semble avoir une connaissance approximative du *Poème* de Parménide qui se résume très fréquemment à la formule – certaines copies utilisent même le terme d'« adage » – : « l'être est et le non-être n'est pas » alors même que le *Sophiste* constituait une source privilégiée d'accès au *Poème* par les citations qu'en fait Platon notamment en 237a et 258d, passage qui suit directement le texte à étudier.

Enfin, certaines copies ont fait référence à des auteurs postérieurs à Platon : Aristote, ou même Hegel, Nietzsche ou Heidegger. Ce procédé n'est pas sans risque, tout particulièrement lorsqu'il intervient dans le corps du développement, voire lorsqu'il se substitue au travail de lecture du texte, transposant la réflexion sur un terrain considéré sans doute comme mieux connu mais qui en aucun cas ne permet d'éclairer le texte. L'épreuve d'histoire de la philosophie n'est pas le lieu le plus indiqué pour une étude comparée entre différentes doctrines philosophiques.

Face à ce texte complexe, qui a donné lieu à une littérature scientifique abondante, texte dont les difficultés interprétatives ne sont pas, à ce jour, entièrement surmontées, le jury n'attendait pas des candidats une connaissance de la littérature secondaire, ni bien sûr une prise de position pour telle ou telle orientation interprétative susceptible d'être considérée comme la seule recevable. Est-il utile de rappeler que l'épreuve d'histoire de la philosophie de l'agrégation ne vise pas à évaluer des chercheurs ou des chercheuses en histoire de la philosophie ? Elle vise bien plutôt à mesurer la capacité des candidats à expliquer un texte en Français ou traduit en Français à partir des éléments fournis par le texte, à partir de leur connaissance de l'œuvre d'où est extrait le texte en question et, plus largement, de leur connaissance de l'œuvre de l'auteur et des débats philosophiques de l'époque concernée. Le jury a donc valorisé les copies qui témoignaient d'une capacité à proposer des hypothèses de lecture, qui prenaient acte des difficultés du texte et s'employaient à les surmonter, qui accordaient une attention soutenue et constante à tout le texte, sans contourner et éviter les passages les plus complexes.

Les difficultés commençaient dès l'introduction. Il n'était certes pas facile de contextualiser ce texte, point d'arrivée d'un cheminement complexe et décisif pour l'œuvre même de Platon, résultat d'un long travail réflexif, présentant plusieurs fils, patiemment et savamment entrecroisés, qu'il s'agissait d'identifier, d'analyser et de mettre en pleine lumière tout en rendant compte adéquatement de leur entrelacement

réci-proque et des liens qui les unissent au reste du dialogue. Nombre d'introductions se sont livrées à une approche trop longue et trop générale du texte se contentant de « raconter » l'évolution des dialogues de Platon.

Paradoxalement, une connaissance, parfois précise, du *Sophiste* a pu embarrasser certains candidats, notamment dans l'introduction, les conduisant à se laisser déborder par les enjeux du texte, car ils avaient souci de tenir ensemble tous les fils, mais le faisaient de manière mal maîtrisée, en ayant recours à des formulations confuses, alors même qu'ils auraient pu introduire dans le développement certains aspects centraux du texte ; ou bien ils se sont livrés, parfois de façon très précise, mais fastidieuse et peu justifiée, à un résumé des étapes du dialogue ayant précédé le passage à étudier.

La présentation de la problématique était un bon indicateur de la compréhension du texte. Un nombre non négligeable de copies a commis un contresens global sur le texte, le comprenant comme « une démonstration inconséquente sur le non-être » qui relèverait de la « pure sophistique », elle-même représentée par l'Étranger, et cela dans le but de « piéger » Théétète. De manière moins radicale, d'autres copies ont cru voir dans le texte une dimension aporétique alors qu'il proposait incontestablement la solution d'un problème. D'autres copies, enfin, laissant de côté la complexité du texte, en ont privilégié un seul aspect, et ont adopté par exemple une approche unilatéralement centrée sur la question du discours. Si cette stratégie simplifiait la lecture du texte, elle laissait ce faisant échapper des éléments déterminants du texte.

En revanche, les meilleures copies ont su magistralement présenter, dès l'introduction, la problématique du texte dans toute sa richesse et son ampleur. Ainsi de cette copie qui, après avoir posé la question : « Comment qualifier la négation de sorte que le non-être ait une consistance ontologique suffisante pour que la pensée et le langage puissent le distinguer de l'être ? », souligne combien ce texte constitue une « étape essentielle dans la construction et la précision de la théorie des Formes, ainsi que dans la progression de la théorie du langage, puisque la nouvelle distinction ontologique refonde la possibilité de discriminer le vrai du faux ; et, [qu'] en outre, il s'agit de l'aboutissement de la lutte qui a marqué l'ensemble des dialogues socratiques contre les sophistes qui se réfugient dans cette indistinction logique ».

La présentation des articulations du texte a souvent conduit à un nivellement alors même qu'il s'agissait de mettre en évidence les points d'achoppement. Le texte n'a rien d'un syllogisme ni d'un raisonnement par l'absurde. Il passe d'une analyse du langage courant à la portée ontologique de la négation, déploie cette ontologie par l'analogie « nature de l'autre » – science, égalise ontologiquement les parties du non-être par une suite d'exemples paradigmatiques, et conclut sur l'être du non-être.

Il fallait tenir compte de la progression du texte ; l'Étranger n'énonce pas « sa thèse » dès la première phrase, il ne fait pas davantage une hypothèse, il ne formule pas un paradoxe, il ne critique pas directement Parménide à ce stade, il propose une analyse sémantique et syntaxique de la négation d'un prédicat dans le langage courant ; ainsi le début du texte s'avère-t-il très différent de la fin, où en effet une thèse qui a été démontrée est affirmée selon ses deux enjeux (ontologie post-parménidienne et « chasse » au sophiste).

Le jury a apprécié les copies qui ont vu que le texte n'assénait pas une vérité statique à un Théétète ayant du mal à la comprendre ou à l'admettre, mais que les deux personnes avançaient

rigoureusement et ensemble vers la détermination progressive de l'autre, avant de passer à celle du non-être, en passant plusieurs fois de la nomination à l'être des choses, ce qui ancre le dialogue lui-même dans l'ontologie.

Les membres du jury ont trop souvent eu à déplorer chez les candidats une mauvaise maîtrise de la technique du commentaire de texte. Ainsi de ce procédé fautif qui consiste à citer, puis reformuler, puis vaguement expliquer chaque phrase du texte, procédé qui doit être définitivement proscrit dans la mesure où il n'apporte strictement rien et où il donne l'illusion à celui qui l'utilise qu'il peut s'exonérer de mettre en évidence le relief du texte, d'en relever scrupuleusement les articulations logiques et les points d'achoppement.

Une alternative proche et tout aussi fautive, favorisée sans aucun doute par la forme dialoguée, a trop souvent consisté à réécrire l'argument du texte dans une paraphrase globale entrecoupée de micro-citations. Une telle manière de procéder, relevant plus de la rédaction journalistique que de l'analyse philosophique, conduisait à proposer de simples descriptions du déroulement de la scène, mais occultait l'enchaînement logique des idées.

Enfin, un autre travers engendré par la forme dialoguée a pris la forme d'une surinterprétation du texte pouvant même parfois donner lieu à des contresens. Ainsi de la deuxième réplique de Théétète « Pourquoi en serait-il ainsi ? » qui ne marque en aucun cas l'étonnement mais qui correspond à une simple tournure rhétorique visant à approuver le propos de son interlocuteur ; de même concernant la réplique de l'étranger débutant par « Il me semble » (257c) qui a conduit un certain nombre de copies à proposer un développement sur les phénomènes, manquant ainsi le passage vers la dimension ontologique de l'extrait.

Une attention accrue à la terminologie, très précise et non ambiguë du texte, était bien entendue requise et était susceptible de donner lieu à des analyses intéressantes, même pour les candidats ne connaissant pas bien le dialogue. Dans tous les cas, il était préférable de comprendre les distinctions à partir du texte lui-même que de tenter de les éclairer à partir d'autres œuvres, voire d'un autre corpus. À cet égard, par exemple, l'examen de la distinction contraire/contradictoire à l'aune du lexique de la logique aristotélicienne ou classique a eu pour effet de compliquer inutilement le commentaire et de faire perdre de vue sa spécificité.

Rappelons en outre que les exemples font partie intégrante de l'argumentation et doivent être appréhendés et analysés dans une telle perspective. Il n'a pas été rare de voir certaines copies ignorer les exemples proposés par Platon et en proposer d'autres, jugés plus pertinents, exemples fréquemment puisés dans le registre sensoriel. Les candidats opéraient, par cette substitution, un glissement subreptice vers le terrain de la participation sensible/intelligible et compromettaient ainsi leur chance de comprendre le texte. Lorsque l'exemple platonicien était conservé, il n'était pas rare de voir « le moyen » ou « le normal » remplacer « l'égal » et par là, on manquait la relation entre les trois *formes* (petit-égal-grand).

Le passage sur les noms (257c) a suscité une référence massive au *Cratyle* mais trop souvent de manière imprécise et trop générale sur la formation des mots, même si certaines copies ont su choisir dans le *Cratyle* les passages susceptibles d'éclairer le problème en question. Ainsi de cette copie de

qualité qui se reporte au « rêve final » du *Cratyle* en suggérant que « si le langage est établi en fonction des formes immuables et essentielles, il révèle bien quelque chose des qualités réelles, fussent-elles négatives, de l'objet, et n'est pas enfermé dans un usage purement logique ».

Le passage introduisant la référence à la science a souvent été mal compris et mal interprété en raison de la méconnaissance du *Sophiste* et de la tendance, corrélatrice, déjà signalée précédemment, à tenter d'appliquer au texte le schème sensible/intelligible, pour tenter de revenir en terrain connu, mais, ce faisant, en effaçant la portée du dialogue dans la théorie platonicienne. Selon cette lecture biaisée et fautive du texte, la science devient multiple en raison de son application au sensible, les candidats restant aveugles au texte même qui précise pourtant « en fonction de la forme propre à chaque chose » (257c-d). Les Livres VI et VII de la *République* ont été massivement convoqués, engendrant de nombreux contresens. Le *Théétète*, qui pouvait être utile, a fréquemment suscité de longs développements généraux sans que le texte lui-même en soit vraiment éclairé.

Le jury a cependant pu apprécier, dans les meilleures copies, la référence au *Phèdre* (265c-266c), à propos des rassemblements et des divisions et du travail du dialecticien, qui donnait tant de clés pour comprendre le texte à étudier. S'appuyant avec pertinence sur ce passage, une copie note que « ce qui est *un* peut se comprendre de deux façons, ou bien comme un terme générique qui désigne différentes choses, ou bien comme une forme qui regroupe différentes espèces » et s'interroge sur la légitimité de la comparaison instruite dans ces lignes.

Trop de copies manquent de s'interroger sur le choix, la valeur et la portée des trois exemples : le non-grand, le non-beau, le non-juste. Trop aussi oublient en les commentant que le non-beau n'est pas forcément le laid, le non-juste, l'injuste, trop enfin ont tendance, une fois encore, à transposer le passage dans le registre sensible/intelligible, comme cette copie qui considère que le non-beau « participe de manière dégradée au beau », sans plus de précision.

Ce passage a cependant donné lieu à d'excellentes analyses. Nous donnerons à titre d'exemple, celle-ci, portant sur la réplique de l'Étranger en 257e : « Eh quoi ? Selon ce raisonnement, le beau serait-il pour nous plus être, et le non-beau moins ? » qui examine avec soin le passage et notamment les raisons de l'usage, par l'Étranger, de l'expression « pour nous ». La copie envisage d'abord un « nous » faible reflétant l'avis des interlocuteurs, pour ensuite avancer l'hypothèse que « le non-beau n'apparaît effectivement comme être qu'*au dialecticien*, celui qui étudie la liaison des Formes. Dès lors, nous ne pouvons pas avoir *d'expérience directe*, de perception, du non-beau puisque l'être de celui-ci ne se découvre que dans la pensée ». Une telle analyse donnait ainsi magistralement l'exemple de la manière dont il convient de tenter de surmonter les difficultés du texte, de tout le texte, en proposant des hypothèses d'interprétation.

Une mention spéciale doit être faite concernant la phrase (258a-b) « Or il semble que l'opposition réciproque d'une partie de la nature de l'autre et de celle de l'être, n'est en rien moins – si l'on peut dire – que l'être lui-même [...] » qui a donné lieu à de nombreuses confusions et a souvent conduit les candidats à considérer que l'être était cette opposition réciproque, alors même que la phrase dit que l'opposition réciproque n'est pas moins être que l'être lui-même, autrement dit, qu'elle est tout autant que lui.

La fin du texte a souvent été peu expliquée et commentée, alors même qu'elle méritait une attention soutenue. Certaines copies n'y voient qu'une récapitulation, ou pire une répétition, ou encore

une « boucle » par rapport à la première phrase, alors même que Platon y accomplit le pas décisif du statut de l'autre au statut du non-être.

L'expression « à cause du sophiste » (258b) aurait dû appeler des développements permettant d'articuler le passage avec l'entreprise générale du dialogue visant à capturer le sophiste, mais très peu de copies la relèvent.

La formulation interrogative « est-ce qu'il n'a pas un moindre degré de réalité ? » a parfois donné lieu à des incompréhensions dues à des lectures inattentives, au point que certaines copies voient dans le propos une volonté de réhabiliter la thèse de Parménide, commettant un contresens sur la visée même du texte.

La question du courage, enfin, si présente dans tout le dialogue du *Sophiste*, notamment ici le courage de dire la vérité, a été majoritairement laissée de côté alors même qu'elle contribuait, avec l'exemple du juste, peu explorée également, à placer le passage dans l'horizon éthique de la chasse au sophiste.

Incontestablement, ce texte du *Sophiste*, en raison même de ses difficultés, constituait une pierre de touche permettant de départager les candidats car il leur donnait l'occasion de manifester leur capacité à suivre un raisonnement, à en rendre raison, à en ancrer la lecture dans la connaissance qu'ils ont d'un auteur et à la restituer. Cette fonction, il semble qu'il l'ait pleinement remplie. De fait le jury a eu le grand plaisir de lire un nombre conséquent de copies d'un niveau excellent – la troisième épreuve étant d'ailleurs, pour cette raison celle qui, cette année, présente la meilleure moyenne générale. Ce texte de Platon a permis aux candidats bien préparés de se dépasser en donnant le meilleur d'elles-mêmes et d'eux-mêmes, tant en termes de maîtrise du corpus platonicien que de capacités d'analyse et d'interprétation philosophiques.

STATISTIQUES

Nombre de candidats inscrits : 1420

Nombre de candidats non-éliminés : 813 (soit : 57.25 % des inscrits, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de notes éliminatoires [AB, CB, 00.00, NV])

Nombre de candidats admissibles : 73 soit 08,98% des candidats non-éliminés

Moyenne des candidats non-éliminés : 46,70 soit une moyenne de 07,78 / 20

Moyenne des candidats admissibles : 74,42 soit une moyenne de 12,40 /20

Barre d'admissibilité : 67,00 soit un total de 11,17 /20